



VILLE
de
Calais

Natacha Bouchart
Maire de Calais
Présidente Grand Calais Terres & Mers
Vice-Présidente Région Hauts-de-France

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Pas-de-Calais

Direction Générale des Services Techniques
Département du Domaine Urbain
Service Application du Droit des Sols
☎ : 03.21.46.66.42
Fax : 03.21.96.88.00
Mail : permis-de-construire@mairie-calais.fr

Références à rappeler : ADS-LL/VD

A

Monsieur le Sous-Préfet
de l'arrondissement de Calais
SOUS PREFECTURE
Boulevard de l'Esplanade
62100 CALAIS **D.D.T.M. 62**

27 AOUT 2019

Pôle FiADS
de Montreuil sur Mer

Calais, le 19 août 2019

OBJET : Demande de Permis d'Aménager n° PA 062193 1900003 déposée par le CONSERVATOIRE DU LITTORAL pour l'Aménagement d'une aire naturelle de stationnement, Chemin des Dunes à Calais.

[Instruction par les services de l'Etat.](#)

Monsieur le Sous-Préfet,

En application des articles L. 421-2-1, 4^{ème} alinéa et L. 421-2-3 du Code de l'Urbanisme relatif à la délivrance des autorisations d'occupation des sols au nom de l'Etat, je vous ai transmis le 06 août 2019 le dossier désigné en objet.

Je vous informe de l'**AVIS FAVORABLE** de Madame le Maire de la Ville de Calais, sous réserve du respect de la réglementation du Plan Local d'Urbanisme applicable au terrain concerné.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué



Emmanuel AGIUS
1^{er} Adjoint au Maire